Action autonomie

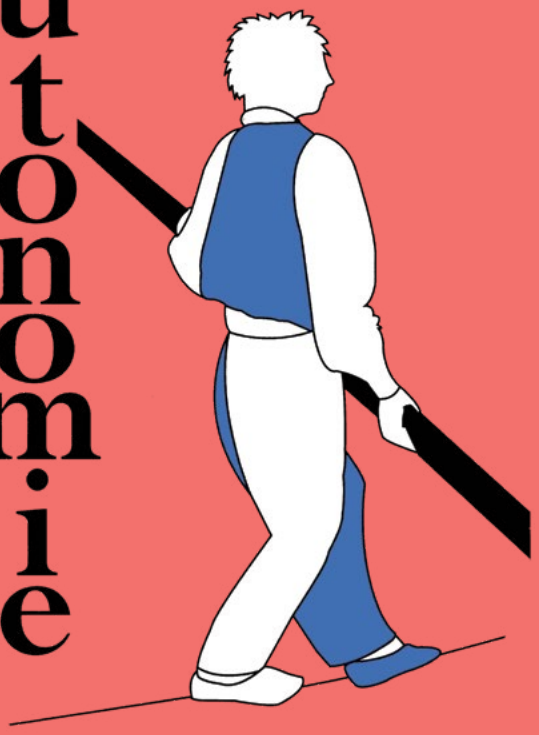

Le collectif pour la défense des droits en santé mentale de Montréal

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023 | 2024

Une année de grands chantiers

Table des matières

Mot de la présidente 3

Mot de la coordonnatrice 4

Mission et objectifs 5

Équipe 6

Faits saillants 8

Témoignages 9

Bilan du plan d'action 2023-2024

- Poursuivre nos activités 10
- Définir une vision d'avenir 21
- Dynamiser la vie associative 26
- Maintenir et consolider la cohésion d'équipe 30
- Améliorer les communications 31

Notre vie associative 35

Perspectives 37

Remerciements 38

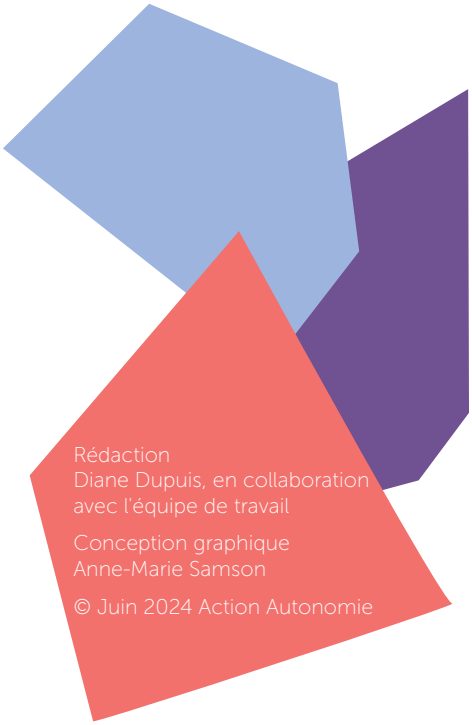

Rédaction
Diane Dupuis, en collaboration avec l'équipe de travail

Conception graphique
Anne-Marie Samson

© Juin 2024 Action Autonomie

Acronymes utilisés

ACSM – Association canadienne pour la santé mentale
AGA – Assemblée générale annuelle
AGIDD-SMQ – Association des groupes d'intervention en défense de droits en santé mentale du Québec
AJSH – Autorisation judiciaire de soins et/ou d'hébergement
CAMÉE – Centre d'activités pour le maintien de l'équilibre émotionnel de Montréal-Nord
CCPC – Centre communautaire Petite-Côte
CEAF – Centre d'éducation et d'action des femmes
CFHI de RDP – Centre de la famille haïtienne et interculturel de Rivière-des-Prairies
CFMTL – Club de Football de Montréal
CIUSSS – Centre intégré universitaire de santé et services sociaux
CRÉMIS – Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté
CSN – Confédération des syndicats nationaux
DPJ – Direction de la protection de la jeunesse
ÉRASME – Équipe de recherche-action en santé mentale et culture
FRAPRU – Front d'action populaire en réaménagement urbain
HLM – Habitation à loyer modéré (ou modique)
LDL – Ligue des droits et libertés
NDG – Notre-Dame de Grâce
OPDS – Organisation populaire des droits sociaux
PAISM – Plan d'action interministériel en santé mentale
PASM – Plan d'action en santé mentale (2015-2020)
PCEIM – Projet collectif en inclusion à Montréal
PITREM – Programme d'information sur le travail et la recherche d'emploi de Montréal
PSOC – Programme de soutien aux organismes communautaires
RACOR – Réseau alternatif et communautaire des organismes en santé mentale de l'île de Montréal
RAPSIM – Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal
RIOCM – Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal
RRASMQ – Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec
SQDI – Société québécoise de la déficience intellectuelle
TAQ – Tribunal administratif du Québec
TGFM – Table des groupes de femmes de Montréal
TROVEP – Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire

Mot de la présidente

L'année a vraiment été très riche et intense sur plusieurs plans. Lors de l'élaboration de la planification stratégique, j'ai pris conscience de l'influence et des conséquences des décisions prises en conseil d'administration. Elles orientent l'avenir d'Action Autonomie, ce n'est pas rien ! Il s'en est suivi un réel effort de tous les membres du conseil d'administration pour mettre les intérêts de l'organisme au-dessus de nos opinions personnelles, comme nous l'a rappelé si justement la coordonnatrice de l'organisme. Avec cet objectif en tête, Il y a eu, entre autres, l'adoption du code de vie, des conditions pour être membre, d'une politique salariale, des règlements généraux et, bien sûr, de la planification stratégique ainsi que d'autres dossiers.

Sur un plan plus personnel, j'ai particulièrement apprécié les deux journées de réflexion équipe-conseil d'administration. Merci Diane de cette invitation et surtout de la confiance que tu nous as faite tout au long de l'année. Cela illustre bien le préjugé favorable pour les personnes premières concernées qui fait partie de l'ADN d'Action Autonomie.

En terminant, je voudrais exprimer toute ma reconnaissance et ma gratitude à chacun et chacune des membres du conseil d'administration pour leur implication lors de comités et des réunions chargées du conseil d'administration, ainsi qu'aux membres de l'équipe de travail qui nous ont aidés à mieux saisir leur travail sur le terrain et surtout à Diane, la coordonnatrice de l'organisme qui nous a patiemment accompagnés tout au long de cette année. Je crois sincèrement qu'en travaillant tous ensemble dans un but commun, nous avons donné à Action Autonomie les moyens de toujours mieux défendre les droits individuels et collectifs des premières personnes concernées en tenant compte des nombreux défis que nous pose notre monde actuel.

Voyez par vous-même! Bonne lecture!

Linda Little

Mot de la coordonnatrice

Je serai brève après un mot de la présidente aussi complet sur cette année qui se termine. Je suis donc fière de vous présenter ce rapport d'activité, issu d'un plan d'action élaboré par le conseil d'administration et l'équipe de travail. Décider ensemble des orientations à donner à notre organisme est une occasion extraordinaire de partir des préoccupations des personnes visées par notre mission. N'est-ce pas là une belle démonstration de l'action communautaire autonome. Je remercie donc les membres du conseil d'administration pour leur engagement indéfectible et pour leur confiance à mon égard.

Je termine en disant bravo aux membres de l'équipe de travail pour leur engagement, leur professionnalisme et l'ouverture dont ils et elles font preuve chaque jour devant les changements nécessaires à la poursuite de notre travail.

Diane Dupuis

Mission et objectifs

La mission d'Action Autonomie

vise la défense des droits des personnes ayant utilisé volontairement ou non des services en santé mentale par une approche d'éducation, de *self-advocacy* (autoreprésentation) favorisant l'appropriation du pouvoir individuel et collectif et l'autonomie des personnes.

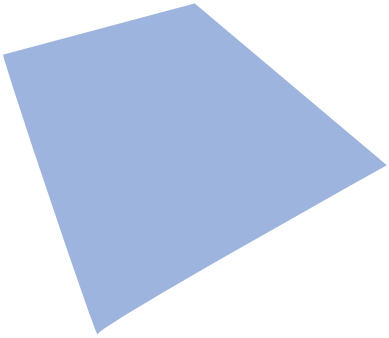

Action Autonomie a pour objectifs de :

Regrouper les personnes ayant utilisé volontairement ou non des services en santé mentale et promouvoir avec celles-ci leurs intérêts et leur volonté en tant que citoyens et citoyennes à part entière de la société, le tout dans un but d'éducation et de prise de conscience de leurs réalités spécifiques.

Aider ces personnes en leur donnant les informations nécessaires concernant les droits et les recours concernant leur vie quotidienne et les accompagner, à leur demande, dans leur démarche.

Établir un rapport équitable entre les personnes qui utilisent des services de santé mentale et les professionnels et professionnelles en santé mentale.

Assurer une vigilance contre les abus et les atteintes aux droits des personnes qui utilisent les services de santé mentale.

Sensibiliser la population au vécu des personnes utilisant des services de santé mentale.

Favoriser et entretenir des collaborations avec tout organisme et individu ayant des préoccupations similaires.

Agir comme porte-parole des personnes utilisatrices des services en santé mentale.

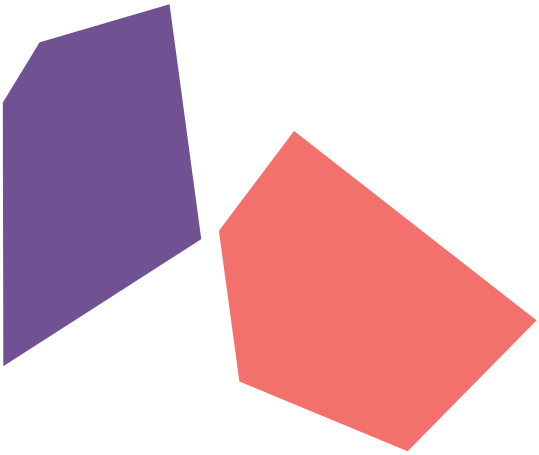

Équipe
permanente

Marilou Blais-Tremblay
chargée de dossiers

Diane Dupuis
coordonnatrice

Louise Baron
conseillère en
défense de droit

Brigit Alexandre Bussière
adjointe administrative

Isabelle Gagnon
conseillère à la vie associative,
à la mobilisation
et aux communications

Kevin Boire
conseiller en
défense de droit

Jean-François Plouffe
chargé de dossiers
et de communication

Équipe

Conseil d'administration

Linda Little, présidente
Grace Davis, vice-présidente
Nathalie Deguire, secrétaire
Frédéric Hutow, trésorier
Sylvain Desforges, administrateur
Daniel Foucher, administrateur
Mitsou Lefebvre-Lafrance, administratrice
Frédéric Mailhot-Houde, administrateur
Julie Rivard, administratrice
Dianne Saint-Pierre, administratrice
Tomasz Wasil, administrateur

Personne contractuelle

Florence-Amélie Brosseau,
chargée de projet, cueillette de données,
Portrait sur la garde en établissement

Engagement de personnes non membres

Laurent Cournoyer, Jo-Anne Laforge,
Gabriel Morrissette, Khalil Bellaj *(pro bono)*,
Zeina Bshara *(pro bono)*

A terminé son mandat pendant l'année

Line Robitaille, administratrice

Comités

Code de vie et membership

Isabelle Gagnon, Janin Laliberté,
Andélia Lefrançois, Line Robitaille

Fête de Noël

Claude Maxime Cotineau, Isabelle Gagnon,
Andélia Lefrançois, Julie Otis, Nathalie Pomminville,
Edgar Poulin

Ressources humaines - sélection

Grace Davis, Diane Dupuis, Frédéric Hutow

Ressources humaines – Rémunération

(échelle et politique salariales)

Marilou Blais-Tremblay, Grace Davis, Diane Dupuis

Pilotage de la planification stratégique

Diane Dupuis, Isabelle Gagnon, Linda Little

Réflexion du réaménagement

Brigit Alexandre Bussière,
Diane Dupuis, Frédéric Hutow

Comité de révision des règlements généraux

Diane Dupuis, Jean-François Plouffe,
Julie Rivard

Vieillissement et santé mentale

Ginette Asselin, Marie Beyrouti, Yves Brosseau,
Céline Cyr, Monique Normandeau, Jean Gagné,
Linda Little, Michelle Pagé, Jean-François Plouffe,
Francine Santerre-Dupuis

Comité Femmes

Ginette Asselin, Louise Baron, Donia Bunge,
France Daoust, Nathalie Deguire, Andelia Lefrançois,
Jocelyne Morin, Aline Nadro, Julie Otis,
Francine Raymond, Francine Santerre-Dupuis,
Barbara Szkop

Relance du projet de participation citoyenne

Marie Beyrouti, Denise M. Blais,
Diane Dupuis, Isabelle Gagnon

Faits saillants

Les bénéficiaires

125 accompagnements dans les hôpitaux et à la Cour

Plus de **10 000 personnes jointes**

La gouvernance

Fin de la démarche de planification stratégique

Première démarche de rémunération et nouvelle politique salariale

Travail important sur la mise à jour des règlements généraux

Les interventions

Progression vers un règlement de notre recours collectif

Distribution de **8 000** nouveaux prospectus

Les activités

Plus de **1 300 heures** d'implication sociale par les membres

8 activités avec nos membres

2 sessions de 6 ateliers droits et recours avec nos membres et le public invité

43 activités de formation données à l'extérieur

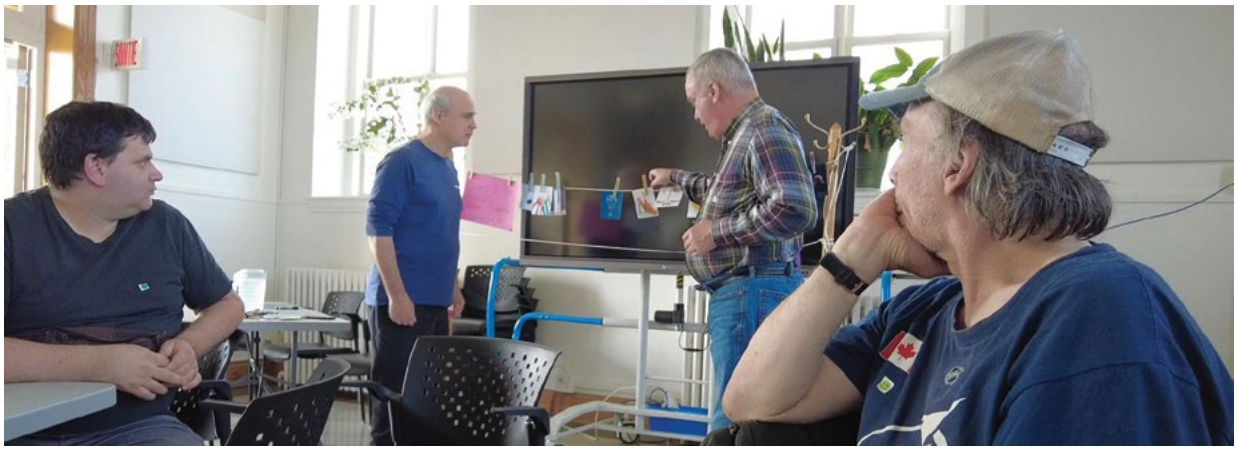

Témoignages

reçus par courriel ou de vive voix

Grâce aux formations que j'ai suivies auprès d'Action Autonomie, j'ai trouvé une solution plus rapide pour mon dossier afin de me protéger.

Merci pour votre support. Vous avez aidé ma sœur à obtenir son congé. Elle a pu retourner vivre dans son logement. Sans vous tous je n'aurais pas réussi à sauver ma sœur de ce piège-là.

Merci 1 000 fois. Vous m'avez permis d'éviter un 30 jours de garde. Vos conseils m'ont permis de rester que 3 jours.

Merci de m'avoir présenté les différentes options, ça va me permettre de prendre une décision merci de m'avoir écouté.

À la suite d'une négociation avec son psychiatre une personne a eu une baisse de médicaments.

J'ai suivi une formation donnée chez PASM récemment. La qualité de la formation était impeccable. Certaines informations me servent actuellement dans mes suivis.

Ça a été une super rencontre. Tu es toujours au r-v quand je panique et tu sais m'apaiser, me rassurer. Tu as une âme d'or sans prix.

Tu nous apprends énormément en prenant le temps de bien expliquer les choses. Je me sens vraiment meilleure qu'avant et j'ai repris confiance. Je sais maintenant bien m'exprimer.

Vous avez été d'un formidable soutien. Vous m'avez donné du pouvoir dans ma recherche de services correspondant aux besoins de mon fils, Merci.

Action 1 - Poursuivre l'aide individuelle en défense de droits

Chaque année, des personnes nous appellent afin de connaître leurs droits; elles veulent obtenir des renseignements ou elles demandent de l'aide et de l'accompagnement. Nous classons donc ces appels en trois catégories :

- Demandes d'information sur des droits et autres sujets sociaux
- Demandes de référence et d'orientation vers d'autres ressources
- Demandes d'aide et d'accompagnement

1 589 demandes d'information
(1 112 l'an dernier)

996 demandes d'orientation
et de référence (1024 l'an dernier)

Les demandes d'aide et de soutien

Avec l'entrée en vigueur de la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*, Action Autonomie a décidé de ne plus tenir de dossiers sur les personnes accompagnées et d'inscrire uniquement les données essentielles en vue de tenir des statistiques. L'ancienne méthode de calcul tenait compte des dossiers ouverts de l'année précédente. Nous avons décidé de mettre en lumière uniquement le nombre de personnes que nous accompagnons durant l'année de référence.

535 nouvelles demandes
(comparativement à 429 l'an dernier)

Dont **60 %** des personnes demandent
plus de 2 interventions

25 % des personnes demandent
plus de 10 interventions

OBJECTIF 1
Poursuivre nos activités en défense des droits en santé mentale

Bilan du plan d'action 2023-2024

81,65 % des demandes sont associées aux services du réseau de la santé et des services sociaux

Garde en établissement et mesures de contrôle	19,28 %
Autorisations judiciaires de soins et d'hébergement	10,77 %
Accès aux services	10,11 %
Libre choix de l'établissement / professionnel.le	8,38 %
Hébergement et santé mentale	7,85 %
Consentement aux soins	6,78 %
Qualité des soins	4,92 %
Autres (plusieurs difficultés)	4,52 %
Médication	3,32 %
Régimes de protection	2,93 %
Confidentialité et secret professionnels	1,86 %
Électrochocs	0,66 %
Sécurité des soins	0,27 %

18,35 % des demandes sont associées à d'autres domaines

Justice	6,59 %
Qualité de vie	3,62 %
Intervention policière	4,12 %
Logement	2,53 %
DPJ	0,56 %
Discrimination	0,93 %

Origine des 535 personnes

Française (Canada et France)	54 %
Britannique (y compris Amérique du Nord)	16 %
Autres	30 %

Langue maternelle

Française	62 %
Anglaise	16 %
Arabe	6 %
Espagnole	2 %
Autres	14 %

Âge

18-34 ans	18 %
35-64 ans	71 %
65 ans +	11 %

Genre

Féminin	58 %
Masculin	41 %
Autres	1 %

Impact sur les personnes

- Règlements de litiges et problèmes de droit
- Reprise de confiance
- Reprise de pouvoir sur leur vie
- Hausse de l'estime de soi
- Apprentissages sur les droits et d'adéquats modes de communication
- Bris d'isolement

Augmenter le nombre de visites dans les hôpitaux et à la cour et s'assurer que les informations soient dispensées aux personnes mises sous garde

Cette année, il y a eu **125** accompagnements dans les hôpitaux et à la cour, c'est près de 30 % de plus que l'an passé.

Les centres les plus fréquemment visités sont :

- L'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel
- L'hôpital en santé mentale Albert-Prévost
- L'hôpital Notre-Dame
- L'hôpital général juif
- Hôpital général du Lakeshore
- Institut universitaire en santé mentale Douglas
- Les cours du Québec et supérieure
- L'Institut universitaire en santé mentale de Montréal

D'autres accompagnements se sont faits à la cour du Québec et à la cour supérieure du Québec dans les cas de garde en établissement ou d'autorisations judiciaires de soins et (ou) d'hébergement (AJSH).

Témoignage de Jean

J'ai été attaché pendant 9 mois dans ma chambre parce que je ne voulais pas prendre des nouveaux médicaments qui me rendent comme un légume. Merci à l'équipe d'Action Autonomie de m'aider à la cour et à me faire entendre par l'équipe traitante qui ne m'écoutait plus.

Il arrive aussi qu'on accompagne les personnes ailleurs : au Tribunal administratif du Québec, au Curateur public, à la déontologie policière, etc.

L'aide individuelle est la grande porte d'entrée pour plusieurs de nos dossiers. Elle nous permet, entre autres, de mieux connaître les difficultés du moment vécues par les premières personnes concernées.

Assurer une communication fréquente avec les commissaires aux plaintes des institutions

Nous avons rencontré la coordination des équipes des commissaires aux plaintes des CIUSSS de Montréal qui nous a organisé une rencontre avec les équipes des 5 CIUSSS. Nous avons pu partager nos préoccupations quant aux droits des personnes hospitalisées, expliquer le contexte de notre travail et répondre aux diverses questions.

Ce type de rencontre est nécessaire chaque année étant donné le roulement du personnel. Cela nous ouvre les portes afin qu'on puisse mieux travailler ensemble.

Faire pression auprès des instances politiques

Il n'y a pas eu d'occasion particulière pour communiquer avec les instances politiques. Toutefois, comme Action Autonomie est devenue membre de l'AGIDD-SMQ, qui communique avec le ministère lorsque nécessaire, nous participons aux divers comités pour échanger nos points de vue et nos difficultés.

Faire plus amples connaissances avec les comités des usagers

Nous n'avons obtenu aucune réponse ni même un accusé de réception de la part des instituts Philippe-Pinel et Douglas malgré une relance. Toutefois, nous avons une belle collaboration avec le comité des usagers de l'Institut universitaire de santé mentale de Montréal (IUSMM).

Mettre sur pied des cliniques d'information d'autodéfense des droits à l'intérieur comme à l'extérieur d'Action Autonomie

Pour expérimenter et s'approprier les techniques d'autodéfense des droits dans un cadre ludique, nous avons plutôt opté pour un format d'activité théâtre-forum organisé par un comité de membres et une partie de l'équipe de travail. Le résultat devrait culminer en automne 2024.

Étendre les heures d'ouverture un ou deux soirs par semaine

Dès le mois de novembre 2023, les bureaux d'Action Autonomie ont été ouverts chaque mercredi de 9 h à 20 h afin d'ouvrir nos portes aux personnes qui travaillent ou qui étudient le jour et qui n'auraient pas la possibilité de communiquer avec nous durant les heures habituelles de bureau. La réponse n'est pas celle que nous avions souhaitée. Toutefois, pour les formations, la réponse a été positive.

Au-delà des chiffres

Les accompagnements dans les centres de santé se font toujours à la demande des personnes. Sur place, les conseiller.es peuvent faire un constat réel de la ou des situations et être témoins des pratiques qui ne respectent pas toujours la personne dans sa globalité.

L'accompagnement individuel permet d'éviter certains abus, de renseigner la personne sur ses droits et de l'outiller afin qu'elle puisse se défendre. On parle souvent de personnes qui sont fragilisées de toutes sortes de manières et marginalisées la plupart du temps.

Les impacts sont sans contredits :

- Amélioration de la qualité des soins pour les personnes hospitalisées
- Renforcement de la confiance pour les personnes hospitalisées
- Sensibilisation auprès du personnel soignant
- Possibilité de diminution de mesures de coercition envers les personnes hospitalisées
- Connaissance de notre organisation auprès d'autres personnes hospitalisées et auprès du personnel soignant qui change constamment
- Bris d'isolement

Témoignages

J'étais tanné de ma médication. Avec vous, je me suis senti vraiment écouté et cru. Merci au préjugé favorable. J'ai pu faire baisser ma médiation. Je suis reconnaissant et j'aimerais donner un don à l'organisme en appréciation du soutien - **Patrick**

Grâce à votre visite, et ce que j'y ai appris, l'équipe médicale a été plus ouverte avec moi et m'a permis de plus grandes sorties. Après votre visite j'ai eu le goût, moi aussi, de défendre les droits des personnes qui ont été hospitalisées en même temps que moi. Je n'ai pas de téléphone en ce moment, mais aussitôt, je rappelle et vais voir comment je peux aider à défendre les droits des autres. - **Sylviane**

Quand j'ai vu arriver Action Autonomie, j'étais vraiment rassurée. Quelqu'un à l'étage m'avait dit de les appeler, qu'ils m'aideraient. Après le passage du conseiller, je me suis sentie moins angoissée et ça m'a permis de réunir mes idées. Je ne savais pas quoi faire et le conseiller m'a calmée et expliqué les choses. Après l'infirmière m'a apporté des documents et m'a même donné un crayon. Elle était gentille. - **Valérie**

J'étais gardé à l'hôpital de force et je voulais absolument sortir de là. Lorsqu'un conseiller d'Action Autonomie est venu me visiter, il m'a appris à exprimer ce que je voulais dire dans mes mots, et j'ai pu discuter calmement et j'ai pu sortir le lendemain. - **Jacques**

Action 2 - Poursuivre nos dossiers systémiques en défense de droit

La garde en établissement - Pour un meilleur respect des personnes touchées face à l'utilisation de la Loi P38.001

Poursuite et fin de la recherche statistique, analyse des résultats et rédaction.

Nous avons éprouvé des difficultés dans la cueillette de données. Nous avons dû changer de chargé de projet et recommencer certains travaux, ce qui a retardé la cueillette et l'analyse de données. Toutefois, à la fin du mois de mars, la rédaction était commencée pour une sortie à l'automne 2024.

Suivi des travaux liés au recours collectif sur les délais de garde provisoire en établissement

Une demande d'action collective a été déposée par Action Autonomie, représenté par le cabinet Ménard-Martin contre tous les établissements de santé du Québec pour le non-respect systématique de l'article 7 de la loi P-38 qui prévoit que la durée maximale d'une garde préventive sans autorisation du tribunal est de 72 heures. Nous espérons des développements importants à cet égard d'ici l'automne 2024.

Veille sur les travaux de réforme de la P-38

Comme nouvellement membre l'AGIDD-SMQ, nous avons participé à cinq rencontres de la « Cellule de crise » qui vise à répondre rapidement, justement et ponctuellement aux demandes de consultation de la P-38 confiées à l'Institut québécois de réforme du droit et de la justice par M. Lionel Carmant, et à favoriser la participation de tous les acteurs de l'association (personnes premières concernées, groupes de promotion et de défense des droits, groupe de promotion-vigilance et parole collective).

Participation à l'enquête publique du coroner sur les décès de André Lemieux, Mohamed Belaj, Alex Lévis-Crevier et Abdulla Shaikh.

En octobre 2023, dépôt de mémoire qui soutient que rien ne nous permet d'affirmer qu'il existe un lien direct entre les gestes posés par Abdulla Shaikh et son état de santé mentale. On ne saurait se baser sur cet événement pour justifier un resserrement des mesures déjà très contraignantes et privatives de liberté que subissent un grand nombre personnes porteuses de diagnostics en santé mentale.

Nombre de gardes en établissement dans les institutions montréalaises en 2023

Étant donné le recours collectif, les institutions n'ont pas accepté de nous transmettre, comme elles le font habituellement, les statistiques concernant le nombre de gardes en établissement effectuées durant la dernière année.

Chez Action Autonomie, ce sont **127** personnes que nous avons accompagnées relativement à un dossier de garde en établissement.

Le masquage diagnostique

Poursuivre notre collaboration et notre participation aux travaux du Collectif la santé sans préjugés

Nous avons été proactifs, notamment dans la conception d'un atelier du colloque de l'AQRP dirigée par une chercheuse de l'Université Sherbrooke dans le comité de revendications principales du collectif.

Entrer en communication avec les syndicats de travailleurs et de travailleuses des CIUSSS

Malheureusement, les négociations du secteur public ne nous ont pas permis de rencontrer les responsables. Nous souhaitons toutefois dans le futur établir des liens qui nous permettraient une meilleure sensibilisation auprès des travailleurs et des travailleuses.

Élaborer un atelier de formation sur le masquage diagnostic et l'ajouter à notre offre de service destinée à la population

Un atelier est maintenant ajouté à notre offre de service de formation.

Autorisations judiciaires de soins et (ou) d'hébergement

Poursuite des travaux du comité / développer un argumentaire à présenter aux autorités concernées

Les travaux du comité se sont poursuivis tout au long de l'année 2023-24

Un groupe d'entraide pour les personnes vivant ou ayant vécu une AJSH a été mis en place. Il est animé par l'organisme Le Rebond.

Finalisation d'une trousse d'information pour outiller les personnes concernées pour mieux faire valoir leurs droits en lien avec l'AJSH

Les travaux entourant la réforme de la loi P-38 pourraient avoir un impact sur les procédures d'autorisation judiciaire de soins, c'est la raison pour laquelle nous n'avons pas travaillé sur l'argumentaire pour l'instant. Le comité reste toutefois vigilant sur cette question.

Mesures de contrôle

Participer à l'action du 15 mai sur les mesures de contrôle (Journée nationale *Non aux mesures de contrôle*)

Banderole créée par le témoignage de 27 personnes qui ont vécu des mesures de contrôle. C'est une occasion pour elles de faire entendre leur voix, de dénoncer les abus et de partager leurs expériences.

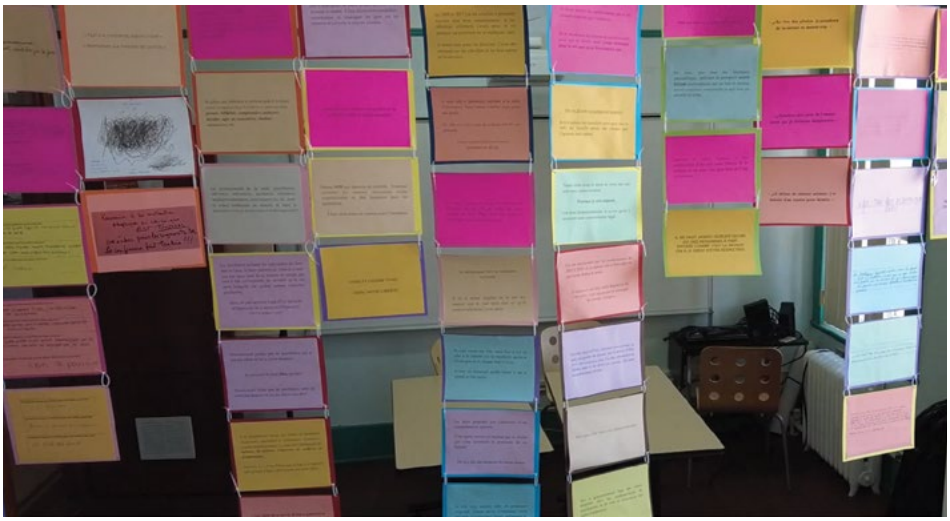

Participer à la formation Omega

Après avoir communiqué avec des responsables syndicaux, nous avons appris que cette formation ne se donnait qu'aux employé.es des établissements. Ils nous ont tout de même donné un aperçu général de son application.

Commander les statistiques et les protocoles de chacun des établissements et communiquer avec le protecteur du citoyen

Une demande a été faite auprès de tous les établissements montréalais pour obtenir les protocoles des mesures de contrôle ainsi que les statistiques pour l'année 2022-2023. Ceux-ci ont répondu à l'appel, sauf l'Institut Philippe-Pinel. Nous avons dû déposer notre demande auprès du commissaire aux plaintes qui nous a fait parvenir le protocole mais pas les statistiques.

Mesures de contrôle

Entreprendre des discussions avec les principaux syndicats des milieux touchés

Malheureusement, nous n'avons pu entreprendre des discussions en raison de la négociation syndicale qui a eu lieu. Toutefois, nous avons obtenu une promesse de rencontre avec le Syndicat des employé.es de l'Institut Philippe-Pinel.

Aller davantage connaître la situation à l'Institut Philippe-Pinel et à l'hôpital Notre-Dame

Nous sommes allés à plusieurs reprises à l'Institut Philippe-Pinel rencontrer des personnes ou encore entretenu des liens en vidéoconférences. Plusieurs de ses personnes ont communiqué avec nous pour des problèmes de droits, entre autres, sur les mesures de contrôle.

Nous avons donc communiqué avec le Protecteur du citoyen pour tenter d'obtenir une copie du rapport d'enquête de 2021 à la suite d'une plainte liée aux mesures de contrôle abusives. Nous avons essuyé un refus. Toutefois nous poursuivrons nos démarches pour assurer un respect des droits dans cette institution.

En ce qui concerne l'hôpital Notre-Dame, nous participons à un comité de travail sur les alternatives aux mesures de contrôle. Nous insistons aussi souvent que possible pour que, au-delà des discussions, les travaux de ce comité débouchent sur des changements dans l'application des mesures de contrôle et sur une baisse mesurable du recours à celles-ci.

Dossier femmes

Analyse du questionnaire sur les impacts de la pauvreté sur la santé des femmes

Analyse des données du questionnaire sur l'impact de la situation socioéconomique sur la santé mentale des femmes membres d'Action Autonomie, qui a été présentée le 8 mars 2024 lors d'une activité qui a rassemblé une quinzaine de personnes.

Le comité des femmes s'est réuni à quatre reprises et a discuté des conditions discriminantes vécues par les femmes lorsqu'elles sont aux prises avec une garde en établissement.

Action Autonomie a participé à l'assemblée générale de la Table des groupes de femmes de Montréal et a présenté une formation concernant la garde en établissement à cet organisme.

Action 3 - Poursuivre la sensibilisation et la formation

Deux séries de six formations Droits et recours

Cette année, afin d'obtenir une plus grande participation, nous avons décidé d'offrir les formations uniquement en vidéoconférence.

Une série de six formations a été offerte durant la journée à l'automne 2023, et une autre série de six formations, en soirée, à l'hiver-printemps 2024. En tout, **306 personnes** ont assisté à ces formations.

Offre de formations et d'ateliers aux groupes communautaires, aux institutions d'enseignement et aux CIUSSS

Cette année, ce sont **46 formations et ateliers et 3 conférences** que nous avons tenus à l'extérieur, pour **1 208 participant.es** des organismes suivants :

Accès-Cible
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal
Action main-d'œuvre
Action travail des femmes
AIM Croit
Association des intervenants en dépendance du Québec
Association des intervenants en dépendance du Québec
Association québécoise des droits des retraités (AQDR)
Ateliers du Cap
Bureau Mission Universitaire IUSMM (Louis-H Lafontaine)
CAMÉÉ
Carrefour communautaire Montrose
Carrefour d'entraide de Laval
Carrefour des femmes d'Anjou
Carrefour des femmes de Saint-Léonard
Carrefour le point tournant
CDPDJ, Direction de l'éducation et de la promotion des droits
Cégep du Vieux-Montréal, Éducation spécialisée
Cégep Marie-Victorin
Centre de prévention du suicide Faubourg
Centre de Référence du Grand Montréal
Centre de SM L'Arrimage
Centre d'écoute et de référence UQAM
Centre La Barre du jour
Citim (organisme pour personnes immigrantes)
CIUSSS de l'Est, équipe santé mentale adulte
CJE Duplessis
Collectif de défense des droits de la Montérégie (CDDM)
Collectif des Laurentides
Collège O'Sullivan
Conseil québécois des entreprises adaptées (CQEA)
Corporation du Centre Jean-Claude-Mallépart
Coup de pouce jeunesse
Demi-Lune
Dopamine
Ensemble vers la réussite
Fédération des OSBL d'habitation de Montréal
Gestion des Trois Pignons
Guichet Santé Mentale Adulte-CLSC Rosemont
Institut de recherche et d'information socioéconomique (IRIS)
Justice Pro Bono
La Jonction
La Marie Debout
La porte ouverte
L'Ancre des jeunes
L'Anonyme
L'avant-garde
L'escale
Maison Benoît Labre
Maison de transition de Batiscan
McGill University, School of Physical and Occupational Therapy
Médecins du monde
Mission inclusion
Mouvement travail
MultiÉcoute
Multifemmes
Organisation populaire des droits sociaux
Parrainage civique de la Banlieue Ouest
Perspective autonomie en santé mentale
Prise II
Promotion Intervention en Milieu Ouvert
Regroupement des organismes communautaires et alternatifs en santé mentale de Lanaudière
Relax Action
ReprésentACTION SM
ReprésentACTION SM Gaspésie
ReprésentACTION SM Québec
ReprésentACTION SM Rimouski
Réseau d'Aide Le Tremplin
Resto Plateau
Rue Action Prévention
Sentier urbain
Service à la famille chinoise du grand Montréal
Service d'intervention et de prévention contre les violences à caractère sexuel.
Société Alzheimer de Montréal
SOS Professionnels
Table des groupes de femmes de Montréal
Table Santé mentale de l'Ouest de l'île
Toujours ensemble
Université de Montréal
Université du Québec à Montréal
Y des femmes

Témoignages

Grâce aux formations que j'ai suivies auprès d'Action Autonomie, j'ai trouvé une solution plus rapide pour mon dossier afin de me protéger.

La qualité de la formation que j'ai suivie était impeccable. Certaines informations me servent actuellement dans mes suivis.

Simplement vous remercier pour la formation d'hier. Il s'agit d'une formation de qualité dont le contenu gagne à être mieux connu.

J'ai apprécié beaucoup la série de formations que vous avez organisée. Je ne connaissais pas très bien votre organisme auparavant. Mon travail me met parfois en contact avec des clients souffrant de maladie mentale.

Grâce à votre série de formations, j'ai appris à mieux aider ce groupe de personnes.

J'ai appris de nombreuses choses hier et cela me sera utile dans le cadre de mon travail.

Formations sur les rôles et responsabilités d'un conseil d'administration au sein d'une organisation, sur la gestion financière et toute autre formation utile à leur contribution

Cette année encore, les membres du conseil d'administration ont suivi deux grandes formations : soit celle sur les rôles et responsabilités d'un conseil d'administration où étaient présentes **3 personnes**. Il faut dire que la plupart des membres avait suivi cette formation dans le passé.

Quant à celle sur les finances, elle a été donnée en coanimation avec le trésorier. **5 personnes** y ont participé.

Action 1 - Réaliser un processus de planification stratégique

De septembre 2023 à février 2024, accompagnés par la firme Pair, nous avons tenu :

4 comités de pilotage destinés à préparer les rencontres et les sondages

2 rencontres de « Lac-à-l'épaule » avec les membres du conseil d'administration et l'équipe de travail

1 activité de lancement au mois de septembre avec les membres d'Action Autonomie où étaient présent.es 20 membres

1 activité de consultation auprès d'une quinzaine de membres en novembre 2023

Une grande consultation auprès de plus de 300 organismes (**28 répondant.es**)

Quelques constats

L'EFFET D'ACTION AUTONOMIE

EFFET INDIVIDUEL

Obtenir un accompagnement individuel dans nos démarches
- Soutien dans des situations vécues
- Recherche de solutions à des problématiques personnelles
- Accès facile à l'information et références

Intégrer une communauté solidaire
- Être membre et participer
- Sentir la solidarité
- Avoir un sentiment d'appartenance
- Vivre l'effet de groupe
- Obtenir l'entraide
- Briser l'isolement
- Être accueilli sans jugement
- Se sentir écouté
- Être rassuré

Renforcer ma capacité d'agir
- Accroître le courage
- Gagner la confiance en soi
- Développer la capacité de s'exprimer
- S'autonomiser
- Se responsabiliser
- Apprendre à se défendre
- Donner un sens à sa vie

EFFET COLLECTIF

Changer les choses
- Avoir une voix pour les personnes qui vivent de l'injustice
- Créer un plus grand rapport de force - Ensemble, on est plus forts
- Faire front commun pour mener des actions collectives
- Être plus crédible
- Offrir un réseau structuré
- Obtenir plus de justice sociale et d'équité

Propos recueillis lors de la journée du lancement de la démarche **septembre 2023**

Un projet de société imaginé tout au long de notre processus qui guide notre réflexion et notre action

Action Autonomie est positionné dans un objectif de justice sociale. Les enjeux visés par sa mission ont à leurs racines des problématiques collectives. On s'accorde sur le fait que les conditions socioéconomiques dans lesquelles vivent les personnes sont déterminantes pour la santé mentale et que la situation actuelle à cet égard se détériore.

Les personnes engagées chez Action Autonomie reconnaissent l'importance que la défense de droits ne soient pas seulement curatives (réagir à une violation), mais aussi préventives, tant sur le plan individuel que systémique. Ce projet de société invite Action Autonomie à porter des changements systémiques pour la défense de droits en santé mentale, mais aussi à être solidaire et à s'engager dans les luttes sociales plus globales.

Engagement solidaire en soutien aux luttes menées par d'autres acteurs

Engagement premier et proactif d'Action Autonomie, instigatrice d'actions concernant directement la défense des droits en santé mentale

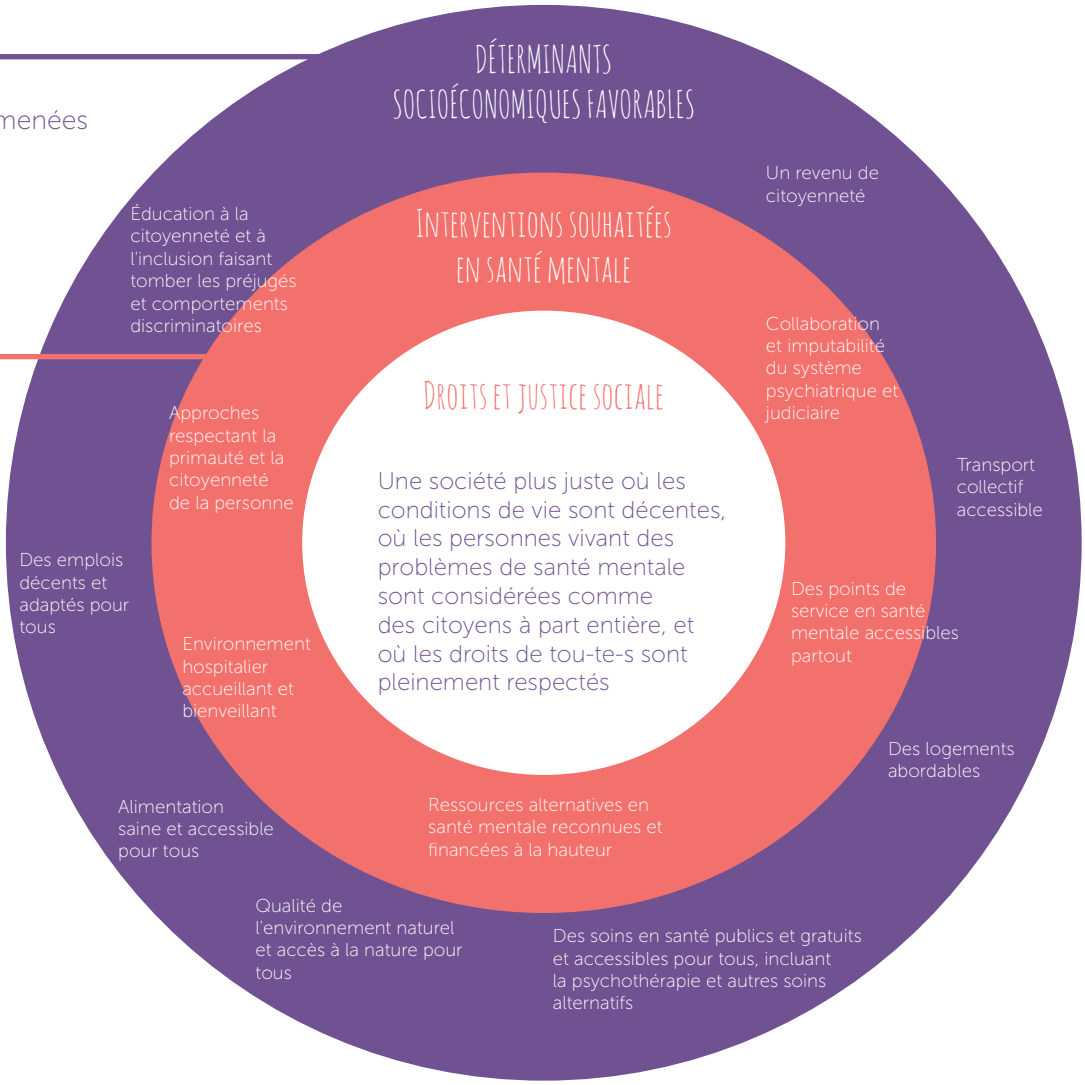

Ce que pensent les partenaires

Dans l'ensemble, la perception des partenaires vis-à-vis d'Action Autonomie est moyennement-forte (3,6).

La retombée d'Action Autonomie sur le plan individuel (3,9) et sa notoriété (3,9) sont les aspects les plus fortement évalués.

Les aspects les moins fortement évalués sont la relation de l'organisme avec le milieu (3,4), la retombée d'Action Autonomie sur le plan systémique (3,3) et la portée de l'organisme (3,3).

Q5. En résumé, comment évaluez-vous les aspects suivants :

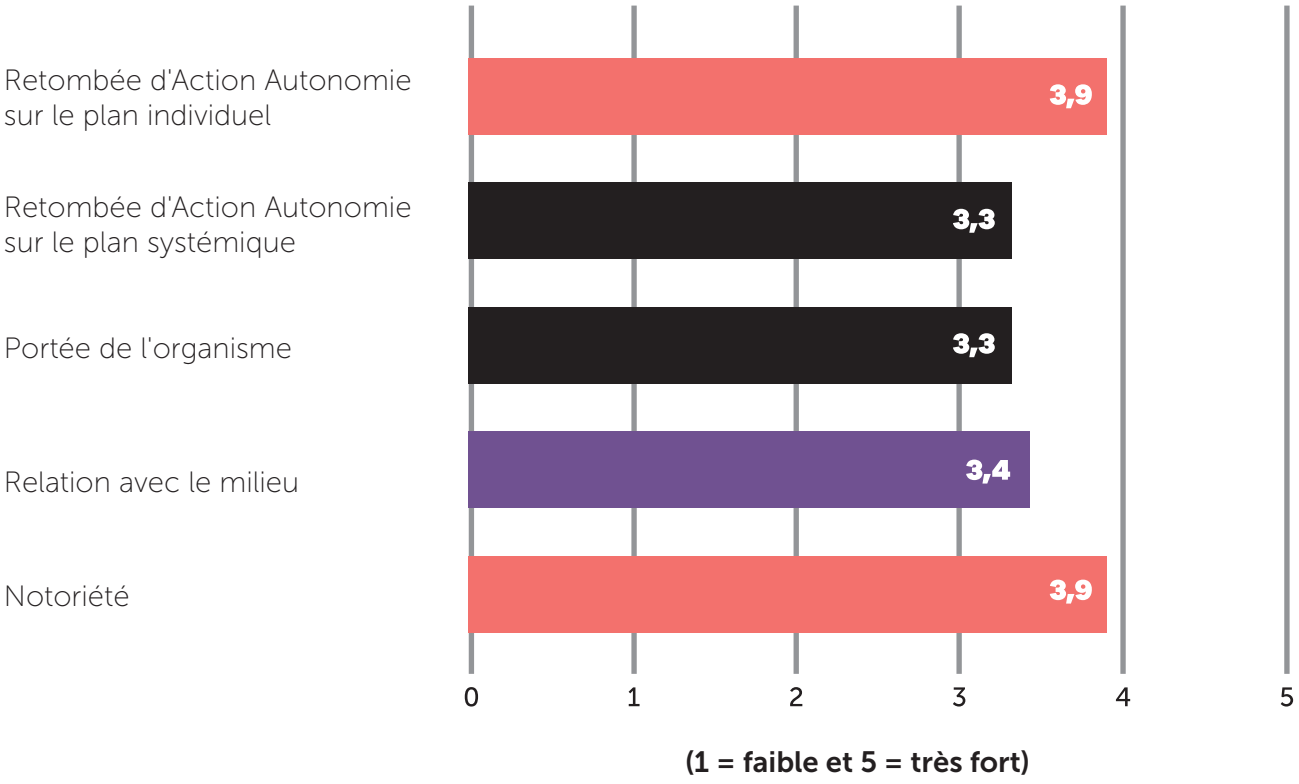

Qu'est-ce qu'être membre...un engagement?

On le sait, il est de plus en plus difficile de mobiliser les gens. Et pas seulement chez Action Autonomie. Toutefois, durant tout le processus, une question s'est régulièrement posée afin d'incarner notre mission et répondre aux critères de l'action communautaire autonome.

Être membre, ça veut dire quoi ?

Action Autonomie n'est pas...

✗ Un club social ou un organisme de loisir dans lesquels les membres se réunissent pour s'amuser et tisser des liens.

Un milieu de vie ou un prestataire de services dans lesquels les membres sont en attente d'une prise en charge.

Action Autonomie est...

✓ Un collectif de défense des droits en santé mentale qui sert d'outil et de levier d'action dans lequel le membre a pris la décision de s'impliquer activement pour faire valoir ses droits et changer les choses dans la société.

L'engagement des membres est vu sous l'angle de la citoyenneté active, voire de la militance.

C'est donc le 5 mars que le Conseil d'administration adopte les quatre grandes orientations des trois prochaines années :

1. Mettre les membres au cœur de notre action
2. S'engager pour la transformation sociale
3. Tisser des liens et des alliances
4. Consolider l'équipe et la gouvernance

Action 2 - Débuter des travaux pour la réorganisation ou la relocalisation des bureaux d'Action Autonomie

Un comité composé d'un membre de l'équipe, d'un membre du CA et de la coordination a travaillé pour trouver des solutions afin de réduire les coûts liés au loyer. Le contexte du télétravail aidant, le comité en est venu à la conclusion que les espaces présentement occupés n'étaient plus vraiment nécessaires et que la réduction de ceux-ci était la meilleure solution. Un bail avec les espaces réduits a été signé en mars 2024.

Toutefois, Action Autonomie reste vigilant devant les possibilités de réduire encore plus les sommes liées au loyer et demeure ouvert à tout projet de partage avec d'autres groupes communautaires.

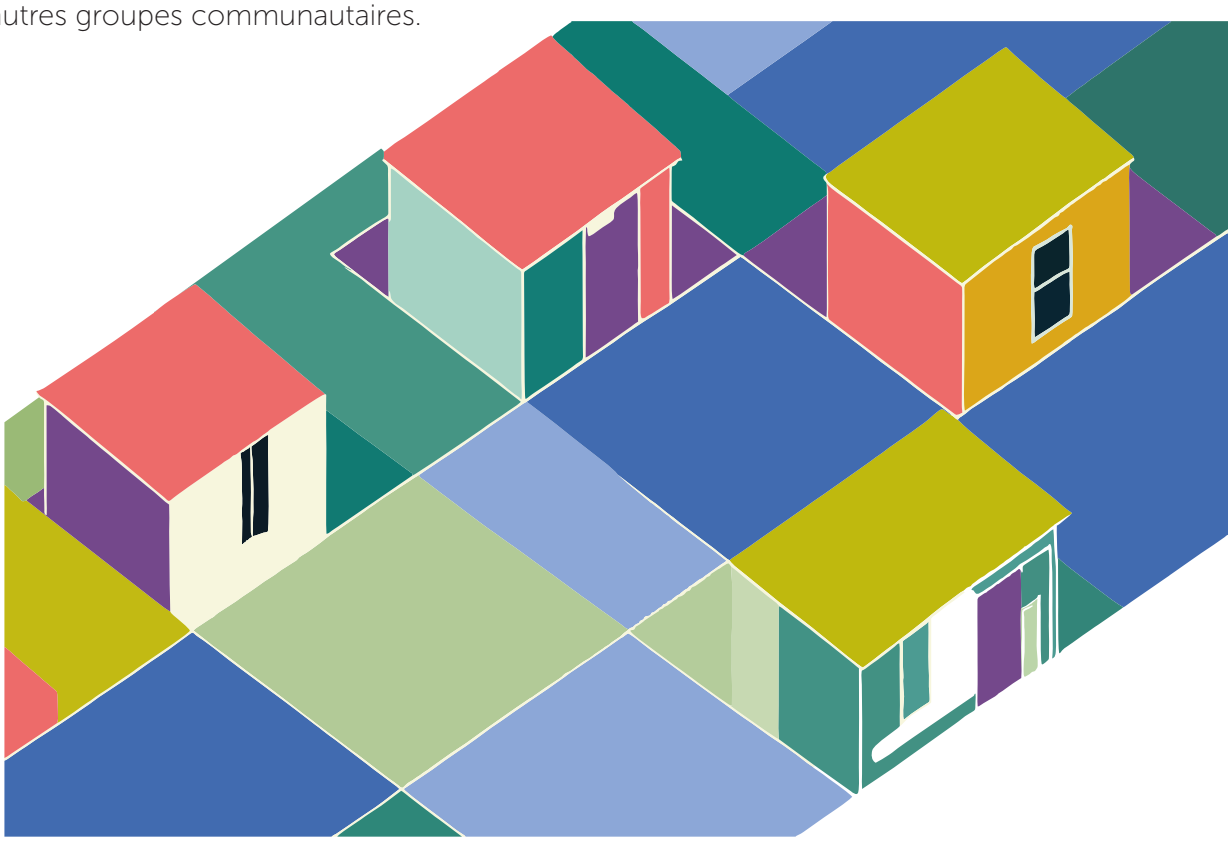

Action 1 - Créer des espaces invitants de participation et de contribution pour nos membres

Mettre sur pied de nouveaux comités de travail dans un esprit Par et Pour

Trois comités ont été mis sur pied

- **Comité de la Fête de Noël** (5 membres)
- **Comité du code de vie** (3 membres)
- **Comité participation citoyenne** (2 membres). Rappelons que ce comité a été remis sur pied à la demande d'une membre lors de l'activité du mois de septembre. Action Autonomie n'ayant ni les fonds ni les ressources pour supporter un tel projet a fait appel à une vingtaine d'organismes du milieu de la santé mentale. Au mois de mars, deux rencontres ont été tenues avec le RACOR, le mouvement Jeunes et santé mentale et ReprésentAction pour regarder les possibilités de relancer le projet en travaillant à une autre demande de subvention.

Organiser des activités Par et Pour les membres

Nous avons tenté le plus possible de susciter la participation des membres dans nos activités. Toutefois ce fut plus difficile que prévu.

8 activités ont été tenues avec nos membres

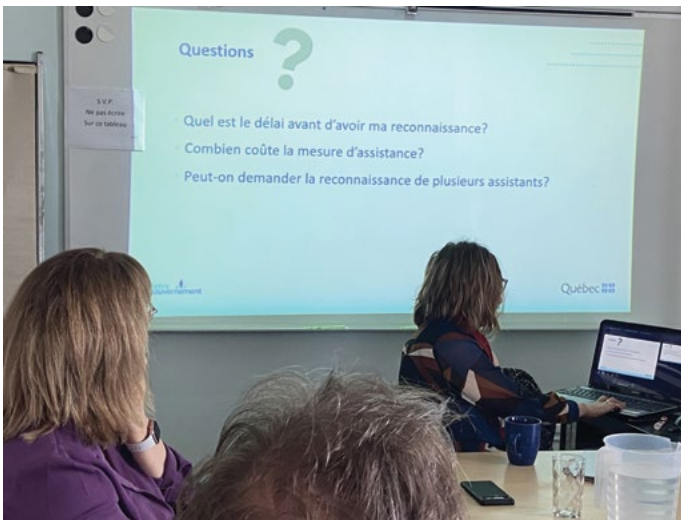

9 mai 2023 – Loi visant à mieux protéger les personnes en situation de vulnérabilité – Curateur public

Grâce à un partenariat avec l'équipe des étudiants Probono du Canada, il y a une une présentation du nouveau dispositif de protection qui peut être adapté à chaque situation, et qui permet de valoriser l'autonomie de ces personnes.

Les membres ont une meilleure compréhension de la tutelle.

15 MEMBRES

15 mai 2023 – Journée nationale « Non aux mesures de contrôle »

Création d'une murale par les premières personnes concernées pour dénoncer les abus et partager leurs expériences.

Faire entendre leurs voix et se sentir inclus dans une lutte qui les concernent

PARTICIPATION DE 27 PERSONNES

27 juin 2023 - Manifestation avec la TROVEP pour dénoncer la hausse du titre de transport

La hausse des coûts du transport exclut les personnes à la vie sociale et communautaire.

3 PERSONNES PRÉSENTES

27 septembre 2023 - Activité de la rentrée

Point de départ de la planification stratégique et invitation aux membres de se prononcer par des activités diverses. Échange avec les membres sur les comités.

20 PERSONNES PRÉSENTES

8 juin 2023 – Assemblée générale annuelle

Avant l'AGA, un espace de création : confection de macarons, portés fièrement par les personnes participantes, contribution à la murale « Non aux mesures de contrôle ».

Se sentir entendu.es

PARTICIPATION DE 28 PERSONNES

10 octobre 2023 - Les assoiffé.es de justice – ACEF du Nord

Formation « prise de conscience » sur l'importance du transport gratuit – geste important pour l'inclusion de tous et de toutes. Un beau moment de réflexion collective sur une possible transformation sociale.

20 PERSONNES PRÉSENTES

25 - 31 octobre 2023 - Les horreurs de la CAQ – Manif-action pour le filet social

Fabrication de pancartes et manifestation pour dénoncer les politiques qui risquent de réduire le filet social.

4 PERSONNES PRÉSENTES
dont une femme pleine d'idées

17 janvier - Fête de Noël

Organisée par un comité, la fête de Noël a eu lieu le 17 janvier. Plusieurs questions sont posées sur les difficultés, le temps alloué et l'organisation de cet événement par rapport au lien avec la mission. Il serait plus à propos de faire une fête de la reconnaissance pour toutes les personnes qui s'impliquent de près ou de loin et selon leurs capacités à Action Autonomie. **30 PERSONNES PRÉSENTES**

Créer un code de vie avec les membres

Le comité code de vie s'est réuni à trois reprises et a élaboré des règles que les membres et les participant.es aux activités devraient respecter. Il sera adopté par le conseil d'administration au printemps 2024.

Ce sont **58 membres différents** et **14 autres personnes** qui ont participé à l'ensemble de nos activités.

Parmi ceux-ci il est intéressant de noter que **60 % des personnes ont participé à plus de trois activités**.

Action 2 - Développer une stratégie de membership avec les membres

Le comité a déposé au conseil d'administration ses recommandations, entre autres, de créer un comité d'accueil composé de membres d'Action Autonomie afin que les nouvelles personnes soient accueillies par leur pairs.

Nous saluons leur professionnalisme, leur passion pour Action Autonomie et leur engagement.

Action 3 - Revoir les règlements généraux

Le conseil d'administration a revu les règlements généraux pour se conformer aux lois et aux recommandations émises par un commissaire aux plaintes du CIUSSS et par le Protecteur du citoyen à la suite d'une plainte non fondée.

Au 31 mars, le Conseil d'administration n'avait pas encore terminé les travaux, mais s'alignait pour une adoption au printemps 2024.

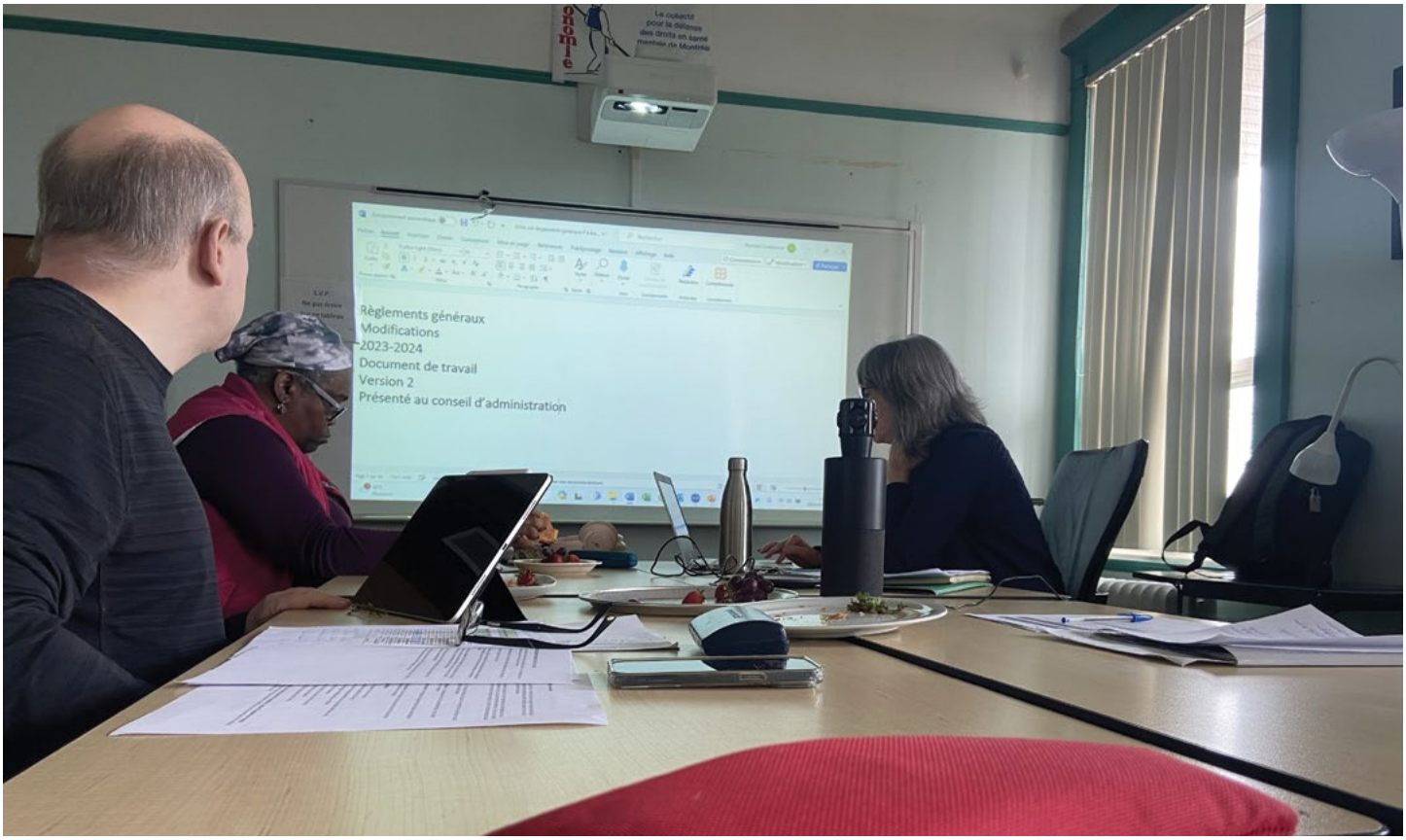

Action 1 - Clarifier les rôles et les responsabilités au sein de l'équipe

Mettre à jour les descriptions de tâches de chacun

Dans son désir d'optimiser la valeur des emplois et de répondre à la demande du marché, de s'assurer de mettre en place des pratiques de rémunération qui favorisent l'équité interne et l'équité externe dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre et pour palier le départ d'une majorité de l'équipe d'ici 5 ans, le conseil d'administration a décidé de mandater la firme Via Conseil afin que celle-ci accompagne la coordination dans la révision des outils de rémunération de l'organisation.

Plus spécifiquement, Via Conseil a accompagné le comité des ressources humaines, délégué par le CA, dans l'analyse des rôles et des responsabilités selon les besoins actuels et futurs de l'organisme, l'évaluation de ses emplois, l'obtention des repères salariaux au marché, l'élaboration d'une structure salariale respectant les bonnes pratiques de rémunération ainsi que dans l'élaboration d'une politique salariale afin de les guider dans leurs décisions en matière de rémunération.

Résultats | Le Conseil d'administration adoptait en mars dernier plus qu'une politique et une échelle salariales : une orientation pour que les personnes œuvrant dans le communautaire soient rémunérées à la hauteur de leur contribution et en toute équité.

Action 2 - Développer une culture de collaboration et d'organisation efficace

Finaliser l'entente de collaboration

La réorganisation des tâches et des responsabilités ainsi que l'arrivée d'une nouvelle employée qui n'avait pas débuté le processus a obligé l'équipe à remettre à plus tard cette activité.

Clarifier les objectifs et le déroulement des rencontres d'équipe

Nous avons élaboré un calendrier régulier et diminué le temps alloué aux rencontres en étant plus rigoureux.

Étant donné notre politique de télétravail, il est rare que l'équipe se rencontre dans les locaux. Nous avons ainsi instauré des rencontres quotidiennes, le matin, afin de faire le point sur des urgences ou tout simplement pour maintenir une cohésion.

Action 3 - Organiser des activités permettant de renforcer les liens

Tenir trois activités extérieures

Nous n'avons réussi qu'en en tenir une seule. Malgré tout, le sentiment d'appartenance et la collaboration se portent très bien.

Action 1 - Développer et poursuivre nos efforts de partenariat

Participer aux activités publiques des partenaires

Participation à 14 activités publiques de nos partenaires

L'AGIDD, le RRASMQ, le RAPSIM (dont la coordonnatrice d'Action Autonomie siège au conseil d'administration), CDDM, Arborescence, la TROVEP.

Participation à trois formations de nos partenaires

RIOCM formation « Vivre les 8 critères de l'ACA au quotidien »

RAPSIM– Forum montréalais sur l'itinérance

RAPSIM – Formation offerte par Médecins du monde sur la Fatigue de compassion

Permet de mieux faire connaître l'organisme dans tous les secteurs de l'île de Montréal, d'influencer les pratiques et de porter la parole des personnes utilisatrices de service.

Adhérer aux groupes ou concertations pertinentes

Cette année, nous avons participé à 31 rencontres de concertation dans les organismes suivants

Il est à noter qu'à la suite d'un vote à l'Assemblée générale annuelle de juin 2023, les membres ont voté en faveur du retour à l'Association des groupes en intervention de défense des droits du Québec (AGIDD-SMQ)

AGIDD

Comité primauté de la personne CIUSSS Centre Ouest

MACASME (ROCSME)

Regroupement des organismes en SM de l'Est de Montréal

Regroupement des maisons des femmes victimes de violence conjugale

RIOCM PSOC

Table de l'Est en santé mentale

Table en santé mentale de l'Ouest de Montréal

Table Jeanne-Manse

Table en santé mentale Sud-Ouest

52 rencontres de partenariat, soit par la participation à un comité ou à un conseil d'administration

Association des groupes d'intervention en défense de droits du Québec (AGIDD)
Participation aux comités politiques, P-38 et mobilisation

Comité AJHS
Participation active d'un membre de l'équipe et d'Action Autonomie

Comité usagers IUSMM

Collaboration avec la professeure titulaire Emmanuelle Bernheim

Ligue des droits et libertés
Participation à la Revue et à une rencontre de collaboration sur la refonte de la P-38

Prise II
Participation à l'élaboration d'activités conjointes sur le masquage diagnostic

Programme national d'étudiant.es Pro bono Canada
Copréparation d'une présentation sur la Loi visant à mieux protéger les personnes en situation de vulnérabilité du Curateur public

RAPSIM
Participation à sept rencontres du conseil d'administration

RRASMQ
Participation à six rencontres du comité Politique, qui soutient le CA du regroupement dans ses prises de position publiques.

TELUQ
Participation vidéographique de deux employé.es dédiée à un cours du programme de certificat en action communautaire

Université de Sherbrooke
Collaboration avec la professeure Marie-Claude Jacques sur le dossier du masquage diagnostique pour diverses activités dans le cadre du Collectif la santé sans préjugés

Le Rebond
Collaboration pour l'accompagnement de personnes qui ont des besoins autres que des problèmes de droits

Ville de Montréal - Équipe mobile de médiation et d'intervention sociale (EMMIS)
Participation au comité des partenaires

De plus, nous avons répondu à des demandes de participation ou de conférence renforçant ainsi notre capacité d'influence et notre rayonnement :

- Présentation de l'organisme au Bureau de la Commissaire aux plaintes policières Montréal-Québec
- Deux présentations de la présidente et de la coordination au Tribunal administratif du Québec et à la Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada à l'occasion de la campagne de financement de Centraide
- Présentation conjointe avec Emmanuelle Bernheim à la Grande conférence de l'alternative de février 2024 : des mesures d'exceptions de moins en moins exceptionnelles
- Rencontre avec le bureau d'aide juridique Santé de Montréal afin de nous faire connaître et de mieux collaborer
- Plusieurs tentatives pour une rencontre avec le directeur de la Police de Montréal afin d'instaurer un dialogue et d'améliorer les pratiques policières avec les premières personnes concernées

AUTRES

Des communications fréquentes avec le Protecteur du Citoyen

Organiser des activités conjointes

Une rencontre avec le RACOR, le Mouvement jeune en santé mentale du Québec et RepresentAction dans le but de relancer le ministère pour le financement d'un projet de participation citoyenne à Montréal.

Début d'une collaboration avec le RAPSIM et la Table des groupes de femmes de Montréal pour l'organisation d'une activité sur la réforme de la Loi P-38.

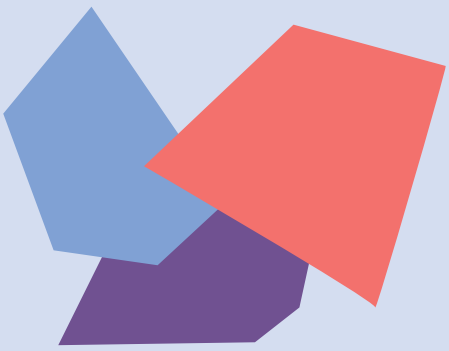

Action 2 - Élaborer une stratégie de communication

Refonte de notre site web

Au 31 mars, les textes et la nouvelle arborescence était terminés. Il ne reste que la mise en page et la mise en ligne.

Meilleures utilisations des médias sociaux (Facebook)

Un effort a été fait cette année. Toutefois, il faut réfléchir plus activement à son utilisation afin que la portée soit efficace.

2 138 abonnés

Moyenne par mois

Interaction avec les publications	142
Nouvelles mentions J'aime la Page	10
Nouveaux abonnés de la Page	15

Élaboration d'autres outils

Une infolettre envoyée aux membres et à quelques organismes contenant des informations, nos actions, nos mobilisations et nos activités ainsi que des renseignements liés à la défense de droits en santé mentale ou à la promotion d'activités de nos partenaires.

Envoi de 7 infolettres à 196 personnes

à chaque publication (par courriel et par la poste pour ceux qui n'ont pas accès à Internet)

Élaboration et impression de **16 000 prospectus** dont la moitié a déjà été distribués dans les CIUSSS, les organismes communautaires et quelques institutions d'enseignement postsecondaires de Montréal.

Action 3 - Tenir des activités de communication pour joindre la diversité

Organiser des activités avec des groupes de la diversité

De la formation et des promotions se sont faites auprès de quelques groupes. Nous avons près de **31 % des personnes que nous accueillons** qui ne sont ni d'origine française, ni d'origine anglaise. Nous cherchons toutefois à joindre davantage de personnes pour que leurs droits soient mieux défendus.

Autres

Près de 2 500 courriels de promotion destinés à nos membres

Près de 3 500 personnes et organismes joints pour les activités publiques offertes par Action autonomie

Quelque **8 000 prospectus** distribués

Trois entrevues journalistiques

Deux communiqués de presse

Notre vie associative

Comme organisme d'action communautaire autonome, une vie associative est très importante. Les travaux de notre planification stratégique sur la compréhension du rôle du membre ont démontré qu'il y a un travail d'accompagnement et d'intégration à faire.

Les membres qui sont actifs participent de manière remarquable, il faut le reconnaître : ils nous nourrissent de leur expérience et de leur expertise.

Une soixantaine de membres actifs

Toutefois, un travail de sensibilisation doit être fait pour intégrer les nouvelles personnes ou quelques anciennes qui ne comprennent pas toujours le sens de la mission : Action Autonomie est un organisme de défense de droit individuel et collectif et non un organisme de service ou un milieu de vie. Chaque membre peut s'impliquer à sa manière, selon ses propres capacités et selon les besoins de la mission et de ses plans d'action.

Depuis 2019, aucun renouvellement de membership n'a été fait. La réorganisation du travail avec l'arrivée de nouvelles personnes a suscité son lot de questionnements qui ont été répondus dans la démarche de planification stratégique.

Des décisions ont été prises par le conseil d'administration : un renouvellement sera fait chaque année pour que celles et ceux qui le désirent puissent devenir membres. Comme mentionné auparavant, le Conseil a suivi les recommandations du comité de membership de payer une cotisation annuelle, car, selon les dires d'une membre « Payer ma cotisation, c'est ma dignité »

Évidemment, personne ne sera exclu. C'est un exercice de citoyenneté d'engagement social.

Au 31 mars 2024, ce sont **128 personnes** qui ont reçu un formulaire officiel de renouvellement par la poste ou par courriel.

Notre vie associative

Participation des membres aux différentes activités démocratiques

Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle du 8 juin 2023 a rassemblé **28 personnes**.

Le conseil d'administration et le conseil exécutif

Le conseil d'administration d'Action Autonomie est composé de 11 personnes qui utilisent ou qui ont utilisé des services en santé mentale. Cette année, avec l'absence régulière de trois membres, il est arrivé que le quorum soit difficile à atteindre. C'est d'ailleurs une des questions qui devra être étudiée dans la révision des règlements généraux.

Notons que les membres du comité exécutif composé de 4 personnes ont été présents et engagés tout au long de l'année. Le comité exécutif prépare les ordres du jour avec la coordonnatrice et anime les rencontres.

11 rencontres régulières du conseil d'administration et préparation

11 rencontres du comité exécutif et préparation

Temps personnel investi par les fonctions de présidence et trésorerie

920 heures d'implication

Un conseil d'administration apprenant, engagé et ouvert

Deux rencontres de réflexion (lac-à-l'épaule) équipe et conseil d'administration

Les 10 octobre 23 et 7 février 24, les membres de l'équipe et du conseil d'administration, accompagnés par l'équipe de Pair, ont tenu des journées de réflexion et d'analyse dans le cadre des travaux de la planification stratégique. On peut dire sans contredit que l'engagement des membres du conseil pour leur organisme est extraordinaire et que ce sont des personnes ouvertes à de nouveaux apprentissages

108 heures d'implication

Le comité des ressources humaines
1 membre du CA
1 rencontre de sélection
4 rencontres de travail et d'analyse sur la rémunération
32 heures d'implication

Le comité planification stratégique

Comité de pilotage
4 rencontres - 1 membre du CA
L'avant-midi de consultation des membres (15 membres)
48 heures d'implication

Comité réaménagement
1 rencontre - 1 membre du CA

Comité code de vie et membership
3 rencontres - 3 membres

Comité Fête de Noël
3 rencontres - 5 membres
60 heures d'implication

Le comité vieillissement
6 rencontres
72 heures de participation

Le comité femmes
4 rencontres de travail
72 heures de participation

Accompagnement de membres
lors de conférences ou d'activité
10 heures

Au total, ce sont
53 personnes qui se sont impliquées socialement pour un total de plus de
1 300 heures

Perspectives

Une année de grands chantiers vient de se terminer et une autre s'annonce tout aussi imposante et importante sur le plan des droits des personnes premières concernées. Non seulement elles ont des défis en santé mentale, mais elles sont également confrontées à un système qui les stigmatise de plus en plus, qui les enferme, les infantilise ou les abandonne, les laissant se débrouiller pratiquement seules avec les moults difficultés socioéconomiques qui surviennent, comme la difficulté de se loger dignement ou de se nourrir suffisamment.

Heureusement, les groupes communautaires jouent un rôle primordial, et Action Autonomie, plus que jamais. C'est donc une lutte collective que nous devrons entamer pour réaliser notre rêve d'une société *« plus juste où les conditions de vie sont décentes, où les personnes vivant des problèmes de santé mentale sont considérées comme des citoyens et citoyennes à part entière et les droits de tous et toutes sont pleinement respectés »*.[1]

La possible réforme de la *Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui*, dite la P-38, et le non-respect actuel de celle-ci mobiliseront Action Autonomie, son équipe, ses membres et ses partenaires pour l'année qui s'en vient.

Diane Dupuis
Coordonnatrice

1. Citation tirée de la *Planification stratégique d'Action Autonomie 2024-2027*

On a besoin de rêver collectivement.

C'est ensemble que nous pouvons réussir à faire changer les choses, à jouer pleinement notre rôle de transformateur social.

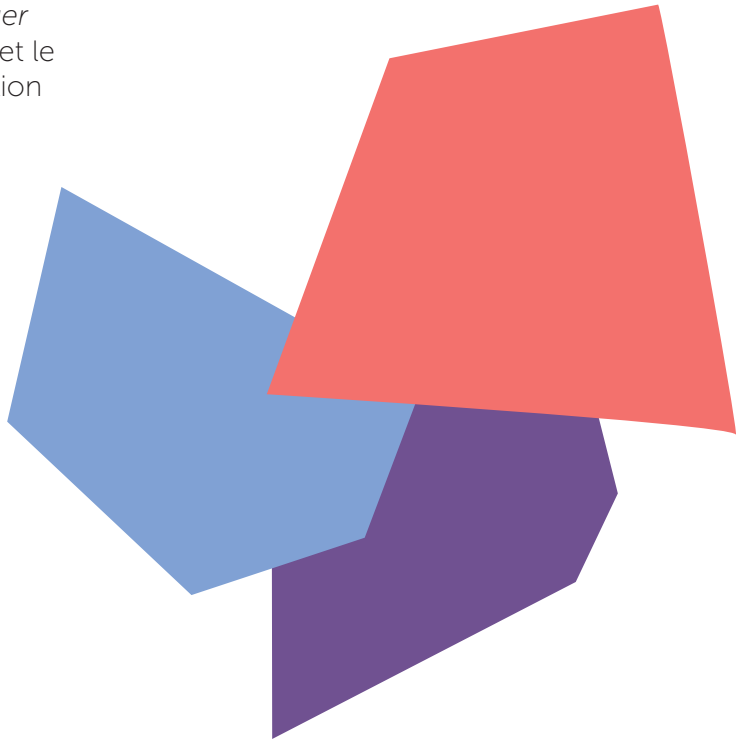

Remerciements

Un énorme merci à tous nos partenaires

Partenaires financiers

Québec

Centraide

Ministère de la Santé et des Services sociaux
Fonds de relance des services communautaires
Emploi-Québec
CIUSSS du Centre-Sud de l'île-de-Montréal

Commanditaires et donateurs

Un grand merci également aux nombreuses personnes, compagnies et organismes qui ont contribué par des dons en argent ou en service.

Argile Atelier
Arsenal Contemporary Art
CF Montreal (Impact de Mtl)
Cinéma Beaubien/du Parc/du Musée
Cinéma Cineplex Odeon Quartier Latin
Club de hockey Canadien
Dollorama
Écomusée du fier monde
Éditions Écosociété
Espace Libre
Espace pour la vie (Biodome, Planétarium, Insectarium, Jardin botanique)
Guidatour
Kyoto fleurs
La Beignerie
La graine brûlée
Les coureurs de jupons
Mimi and August
Musée McCord
Orchestre classique de Mtl/de chambre de McGill
Orchestre métropolitain
Renaissance siège social
Théâtre du Gésu
Théâtre Duceppe
Théâtre La Chapelle
Tohu
Tyrolienne Montreal Zipline
Usine C
Wrebbit

Un grand merci également aux nombreuses personnes qui ont contribué par des dons individuels.

Partenaires

Un grand merci à tous nos partenaires

AGIDD-SMQ Association des groupes d'intervention de défense de droits en santé mentale du Québec
Aide juridique de Montréal et Laval
Cabinet d'avocats Hélène Guay
Cabinet d'avocats Med Légal
Cabinet d'avocats Ménard-Martin
Cabinet d'avocats Poudrier Bradet
CAMÉE – Centre d'activités pour le maintien de l'équilibre émotionnel de Montréal-Nord
CRÉMIS – Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté
Emmanuelle Bernheim
FRAPRU – Front d'action populaire en réaménagement urbain
Hôpital Notre-Dame et l'IUSMM
L'OPDS - Organisation populaire des droits sociaux
LDL – Ligue des droits et libertés
M. Jean Gagné, professeur à la retraite de la TÉLUQ
Maître Lahcene Allem
Prise II
RACOR – Réseau alternatif et communautaires des organismes communautaires en santé mentale de l'île de Montréal
RAPSIM – Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal
Rebond - Mouvement jeunes et santé mentale
ReprésentAction
RIOCM – Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montré
RRASMQ (Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec)
Table de concertation des partenaires en santé mentale et dépendance du Sud-Ouest-Verdun
Table de concertation en santé mentale de l'Est de l'île de Montréal
Table des partenaires du réseau local de services en santé mentale Jeanne-Mance
Table en santé mentale de l'Ouest de l'île de Montréal
TGFM – Table des groupes de femmes de Montréal
TROVEP – Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire
Ville de Montréal (EMMIS)

Action autonomie

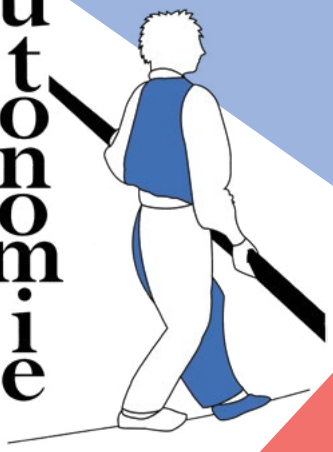

Le collectif
pour la défense
des droits
en santé
mentale
de Montréal

3958, rue Dandurand, 3e étage
Montréal (Québec) H1X 1P7

T. 514 525-5060
F. 514 525-5580

lecollectif@actionautonomie.qc.ca

www.actionautonomie.qc.ca

Heures d'ouverture
9 h à midi et de 13 h à 17 h
du lundi au vendredi
toute l'année, sauf jours fériés

actionautonomie